



BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7180 SENEFFE 1
6/1480

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL
de l'a.s.b.l.

HORS-LES-MURS

enregistrée sous le n° BCE 421 288 024

BUREAU DE DÉPÔT: 7180 SENEFFE 1

N° D'AGRÉATION : P 302362

éditeur responsable

PIERRE COLLET

chemin Barbette 3, 1404 BORNIVAL

N° 103 – 1^{er} trimestre

mars 2006

**MERCI DE RENOUELER VOTRE COTISATION POUR 2006...
NOUS SERONS TRES HEUREUX DE VOUS REVOIR
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MAI PROCHAIN !**

Éditorial (*Pierre Collet*)

Tout le monde est-il là ? (*Jean-Marie Culot*)

Solitude, douce ou amère compagne (*Gwendoline*)

Serions-nous indiscrets ? (*Pierre Collet*)

Audace et persévérance sont féminins (*Marie-Astrid Collet-Lombard*)

Femmes prêtres, enjeu pour la société et les Églises (*Marie-Astrid Collet-Lombard*)

De battre notre cœur n'a cessé (*Jean-Marie Culot et Pierre Collet*)

Invitation à l'Assemblée Générale de HLM

Le Bulletin n° 6 du Réseau PAVÉS est inséré au centre de ce numéro

Hors-les-Murs est une association sans but lucratif née en 1979. Elle réunit, avec leurs conjoints, des femmes et des hommes qui ont renoncé à l'état religieux, qui ont quitté ou ont été priés de quitter le ministère sacerdotal, ainsi que des prêtres en fonction et des laïcs qui partagent ses objectifs. Au plan international, HLM fait partie de la Fédération Européenne des Prêtres Catholiques Mariés.

L'association poursuit trois objectifs majeurs:

- *un service d'information*, une entraide et une écoute pour celles et ceux qui ont entrepris la démarche "d'accession à l'état laïque", ainsi que pour les femmes "clandestines" de prêtres et religieux en fonction;

- *une aide juridique* en particulier pour la reconnaissance de droits ignorés par la société civile ou l'institution ecclésiastique;

- *un travail de sensibilisation* en vue de transformer les mentalités et les comportements des chrétiens, de leur hiérarchie et de l'ensemble de la société.

Nous sommes attentifs à respecter la pluralité des convictions. Pour beaucoup d'entre nous cependant, il semble opportun de poursuivre la réflexion sur les formes des ministères appelées par nos contemporains. Mais aussi d'élargir la réflexion sur d'autres aspects de la vie chrétienne: contenu et formulation de la foi, promotion de communautés, multiples appels qui jaillissent de la pensée et de la morale contemporaines, ...

Nous nous insurgeons contre la souffrance, l'hypocrisie et l'injustice résultant de relations entre femmes et hommes d'Église qui doivent rester clandestines, en raison de la loi imposée du célibat. Nous appelons de nos vœux des fonctions ministérielles ouvertes à des femmes et à des hommes reconnus comme équilibrés et compétents par les communautés. Nous aspirons à une autorité démocratique qui ne soit plus constituée d'une caste d'hommes âgés et célibataires, seule détentrice du pouvoir.

Nous voulons contribuer à une parole libre et inventive par la publication de notre périodique. HLM adhère au réseau PAVÉS « Pour un Autre Visage d'Église et de Société », tant pour lui apporter notre soutien et notre point de vue spécifique que pour nous assurer une plus grande ouverture d'esprit et une audience élargie. Les nouvelles, l'agenda, les principaux articles de notre bulletin se trouvent dès lors sur ce site: www.paves-reseau.be et sur www.hlm.be.tf

Siège social de l'a.s.b.l. (enregistrée n° BCE 421 288 024) : rue de Burdinne 6, 4217 Héron

Contacts :	Marie Muraille	tél/fax: 02 653 04 40 mariemeunier@tele2allin.be
	Jean-Loup Robaux	tél: 081 44 4387 jean-loup@robaux.be
	Paul Bourgeois	tél: 085712968 (aussi pour les questions juridiques) fax: 085 82 74 63 crm-mediation@belgacom.net
	Lia Bertho	tél/fax: 0437947 76 ou 0476 33 89 74
	Thérèse Marlier	tél : 071 30 04 40 therese.marlier@tiscalib.be
	Marie-Astrid Lombard	tél : 06721 0285 colletma@hotmail.com
	Gwendoline	tél : 0496 664 663 (contact des compagnes de prêtres)

Éditeur responsable de HLM et destinataire du courrier des lecteurs :

Pierre Collet, chemin Barbette 3,1404 Bornival- 067210285 - pierrecollet@hotmail.com

Rédaction de la revue : Pierre Collet (ci-dessus) et Jean-Marie Culot, rue St-Henri 60, 1200 Bruxelles - 027335854 - jm.culot@scarlet.be

Comptabilité, cotisations (envoi de la revue à partir de 10 €) et changements d'adresse:

Jean-Pierre Laurent, Hameau de la Warte 1,7181 Feluy - 067877862-

jean.pierre.laurent@skynet.be

Compte bancaire (banque Fortis): H.L.M. 001-1127473-21 à 7181 Feluy

de l'étranger: BIC: GERABEBB / IBAN: BE17 0011 1274 7321

Avec le printemps, nous sommes heureux d'arriver chez vous avec notre "toutes boites" annuel : 3000 envois pour vous rappeler l'existence de Hors-les-Murs, ses soucis et ses engagements. mais aussi pour solliciter le dialogue et continuer de faire pression pour un renouveau dans l'Église et dans la Société. Et demander aussi, avouons-le, le renouvellement de votre participation financière ...

Le thème général de nos réflexions s'est imposé d'emblée: il s'agit encore et toujours de la question des "ministères". Car il faut reconnaître que l'horizon ne semble pas se dégager: nos prêtres ne rajeunissent pas et la relève n'est pas près d'arriver, certains continuent de quitter leur fonction, d'autres la vivent avec difficulté, et beaucoup d'entre eux interpellent sans se lasser. Les religieuses ne sont d'ailleurs pas en reste, les compagnes de prêtres encore moins ...

Au même moment où la Commission Église et Foi de notre Église belge publiait son avis sur cette question et où le Synode des évêques l'abordait à propos de l'Eucharistie, la Fédération internationale des prêtres mariés tenait son congrès en Allemagne et stigmatisait une fois de plus l'inertie et le manque de créativité de nos responsables. Combien de temps faudra-t-il encore avant que nos évêques prennent la mesure de la situation, ouvrent les yeux sur ce qui est réellement vécu - et surtout sur ce qui ne peut plus l'être, faute de partager les responsabilités, de reconnaître et d'encourager les initiatives - , et manifestent un minimum d'audace, autant théologique d'ailleurs que tout simplement pragmatique?

Pire, on a plutôt l'impression d'une solide marche-arrière. Vous souvenez-vous du synode de 1971 ? On espérait qu'il compléterait le trop maigre "décret sur la vie des prêtres", en particulier à propos du célibat, et il y a de ça 35 ans! Faut-il enfin nous résoudre au deuil de tout espoir de renouveau qui viendrait "d'en haut"? Beaucoup d'entre nous ont donc choisi de s'engager là où ils sont, à leur manière, à la manière de leurs communautés et de leurs lieux de vie, et parfois "Eucharistie comprise", et ils nous disent en être heureux ... Ce sera le point de départ des débats de notre prochaine Assemblée Générale. Les textes que vous trouverez dans ce bulletin vous donneront un aperçu de l'état de notre réflexion. Et s'ils vous paraissent excessifs sur l'un ou l'autre point, n'hésitez pas à réagir! Et venez le dire et le partager le 28 mai prochain ...

Pierre COLLET

Tout le monde est-il là ?

Ne voilà-t-il pas que les évêques de Belgique abordent les questions qui n'ont cessé de nous poursuivre chez HLM. Le ciel ne nous tombe pas sur la tête, mais ce fut tout de même un '30 pages papier glacé' qui nous chut, en septembre 2005, du haut de la Commission Église et Foi : *Ministères ordonnés et autres ministères. Vers une complémentarité au service du peuple de Dieu.*

On ne commet pas un document ni au parlement ni en cléricature pour proclamer que tout va bien, *que cette évolution est assurément positive*¹, en l'occurrence s'agissant de l'engagement des laïcs depuis Vatican II. Qu'y a-t-il donc d'inquiétant pour nos évêques ? La peur d'une *confusion des tâches* chez certains prêtres et laïcs du jour d'aujourd'hui. *Pourquoi, entend-t-on dire parfois, de tels laïcs ne pourraient-ils présider des célébrations sacramentelles, ou devenir les responsables majeurs d'une communauté locale ? S'ils ont bénéficié d'une formation adéquate, s'ils en ont la capacité et l'aptitude, pourquoi ne pourraient-ils pas le faire ?*

À qui donc la présidence eucharistique et le pouvoir dans les communautés chrétiennes ? Bonne question ! Que se posent assurément des prêtres, des laïcs ... et des diacres. Je ne me hasarderai pas à résumer un document de telle substance. Les prêtres intéressés l'auront lu dans le texte et, friands de *données théologiques de base* ou de structures pyramidales, auront apprécié la saveur du jargon familier. Et les laïcs intéressés auront reçu la lumière ailleurs qu'à travers les vitraux d'HLM.

Ne poursuivez donc la lecture que si vous êtes curieux de la réaction d'un laïc (y réduit depuis 30 ans), invité comme ses confrères en laïcité à *réfléchir de manière critique au sens de ce qui se passe au milieu de nous*. Passons sur la phraséologie, encore qu'elle n'a pas son pareil pour susciter l'ivresse (au choix : des éthers ou des profondeurs). *Ces évocations symboliques orientent vers la réalité de l'intime relation qui unit l'Église à la Trinité.[...] C'est la Trinité qui est la Source dont procède l'être de l'Église.* Oui, frères et sœurs, fermons les yeux pour entendre chaque mot descendre au profond de nos ténèbres... Silence, Poquelin ! Ne cherchons pas non plus la langue élégante ou le développement limpide², mais allons au contenu.

¹ Les phrases ou formules en italiques sont extraites du document.

² Pourquoi tant de redites ? L'auteur redouterait-il que le lecteur n'ait pas compris à la *ennième* fois ? Vingt pages peignées n'auraient-elles pas fait l'affaire ?

Mon attente personnelle était d'y trouver un bout de réponse à une question qui me reste nouée depuis près de 50 ans. Que les lecteurs me pardonnent un souvenir personnel. La cérémonie de la prise d'habit était terminée et on en était à la photo de famille à l'entrée du parc du noviciat. Un lointain cousin m'avait fait l'amitié de nous rejoindre dans cette lointaine campagne du Tournaisis. « Jean-Marie, c'est quoi, le monde ? » me demanda-t-il pendant que le photographe nous regroupait. Je ne sais ce que j'ai répondu (un lieu commun consciencieusement restitué sans doute !) mais, cinquante ans après, je ne sais pas ce que j'aurais dû répondre. Sans doute l'homélie avait-elle mis en exergue ma démarche de 'quitter le monde', où 'quitter' devait avoir une coloration positive, et 'le monde' ... une autre coloration. Le cousin, pratiquant assidu et organiste de surcroît, avait bien entendu que la nef était deux marches plus bas que les stalles.

Depuis 50 ans, les évêques ont dû réfléchir à la question : leur document m'est envoyé par la Providence. Voyons. Rien sur 'le monde' dans les préambules. Toujours rien dans les pages 9 à 12 : normal, on y disserte des évêques et des prêtres, une essence d'humanité particulière apparemment ? Premières lueurs à la page 13 : *les diacres sont des figures médiatrices¹. Ils font en quelque sorte le pont entre l'Église et le monde²*. Avec les diacres qui ont un pied (un pilier !) dedans et l'autre dehors, on voit enfin où commence le monde.

Autres lumières ? Forcément, puisque voici les laïcs, *au cœur de l'histoire. Le propre des laïcs consiste donc à assumer la responsabilité d'être chrétiens au milieu du monde et de la société dans laquelle ils vivent. [...] Les agents pastoraux se situent également à la frontière³ de l'Église et du monde. [...] À travers eux, c'est l'atmosphère de la vie commune, séculière, avec ses soucis et ses joies, qui surgit spontanément dans le travail pastoral de l'Église.*

La cause est entendue : le monde existe, on vous le dit, mais les évêques, les prêtres et le mitan des diacres n'y seraient pas. Indice supplémentaire :

¹ On enrichit son vocabulaire !

² Et page suivante : *certains diacres font également le pont entre l'Église et le monde*. Notez la disparition du douteux 'en quelque sorte'

³ Qui m'aidera à situer de quel côté de *la frontière* on risque de trouver l'archevêque de Cantorbéry, Martin Luther King, les pasteurs anglicanes, Mgr Lefebvre, François d'Assise, les religieuses de Namur ou de Calcutta, les Pères et les Frères d'Orval, les papes Borgia, les grands Inquisiteurs, Sœur Emmanuelle, le Dalai-Lama ?

la phraséologie ecclésiastique ne parle jamais *des soucis et des joies*¹ pour les évêques et les prêtres, ni de demi-soucis ou demi-joies pour les diacres ! Ne seraient-ils pas *au cœur de l'histoire*², au 'plus profond de la masse humaine, en pleine pâte de l'humanité, immergés' selon ce verbiage qui ferait sourire doucement ou s'esclaffer mes anciens collègues de bureau, aussi bien ceux qui emmènent leurs gosses aux messes du samedi soir, que ceux qui ont 'fait Compostelle'. Et question d'atmosphère, quelle autre *atmosphère* que celle *de la vie commune* respirait-on *dans le travail pastoral* ? Le parfum des palais épiscopaux, le fumet des presbytères³ ?

Alphonse BORRAS souligne dans un commentaire, à propos des laïcs : *Leur approche des réalités peut parfois être différente de celle des prêtres*. Ah ! Si l'approche qu'ont les prêtres des réalités *est différente* de celle des laïcs, quelles questions faut-il se poser, d'urgence ? Quel service peuvent annoncer ceux qui ne respirent pas comme tout un chacun *l'atmosphère de la vie ordinaire et séculière, avec ses soucis et ses joies* ?

Suffit ! Le monde, ce serait donc tout ce qui est hors (ou au pied) de la pyramide romaine⁴. On me trouvera sans doute myope ou de mauvaise composition, mais cette représentation me laisse perplexe. La fin du texte parlant encore du *monde*, nous viendra-t-elle en aide ? Comme il s'agit de la société du jour d'aujourd'hui, on s'y pince le nez : il n'y a là qu'obsession de fonctionnel, quelle misère !, que principes démocratiques, intéressants sans doute, mais, mais, mais... , que priorité à l'intra-mondain, positif certainement, mais, mais, mais ... ! Le *monde* serait donc cette fois tout ce qui est peccamineux, à racheter ? De grâce ! Assez de ces catégories pièges, de ces *données théologiques de base* faussement évidentes⁵ !

¹ Est-ce avec le célibat ecclésiastique que *les soucis et joies* ne savent pas faire ... bon ménage ?

² Pour autant que l'histoire ait un cœur ou du cœur ! Faut-il se représenter que certains statuts sont plus 'historiques', d'autres plus 'intemporels' et ainsi apparentés à l'éternel ?

³ N'est-il pas toujours recommandé d'aérer ?

⁴ Le Christ est 'venu au monde' croit-on savoir. Lui aurait-il manqué d'être venu 'à la hiérarchie religieuse' ? On ne l'a pas vu tenté par le lévitat ni par le presbytérat du Temple, ni tenté par la création d'une nouvelle religion. Bien chez lui dans le laïcat ?

⁵ Ou bien commodes pour poser l'Église en victime du monde.

Voilà donc pour les laïcs et les prêtres le message des évêques qui sont à leur écoute, lu à travers ma myopie d'homme-du-monde. Mes confrères et consœurs laïcs auront-ils saisi qu'ils sont coincés dans un monde qui a bien besoin d'être sauvé, qu'une Église est là, *salvifique*, que leur collaboration y est hautement sollicitée, très bienvenue, même celle des femmes avec *leurs nouvelles nuances* ? Oui, il faudrait être sourd pour ne pas l'entendre. Qu'ils sont invités à la présidence de l'Eucharistie ? Erreur !¹ À l'exercice de l'autorité dans les communautés ? C'est sans doute aussi 'Erreur !'², car il n'y a plus un mot à ce sujet dans la suite du texte, faute de place sans doute. À une exploration de *ce lieu théologique essentiel* qu'est *l'expérience des collaborateurs pastoraux* ?³ C'est un processus qui doit encore être plus clairement défini. À plus !

Et voilà, je reste en panne avec ma question. Un jour peut-être, Inch'Allah ! Dieu nous vienne en aide ! des laïcs, issus de confessions chrétiennes en concertation, *en véritable esprit d'équipe* avec les *Maîtres-enseignants*, les *Bergers-guides* de ces confessions, pourront expliquer dans un énoncé théologique audible et une langue claire, *confiants* et sans anxiété, ce que le Christ⁴ attendrait aujourd'hui de leurs communautés, et comment elles s'efforceraient d'y répondre en partageant avec les *ministres ordonnés au service du peuple de Dieu* la prédication, l'autorité et la liturgie. Les uns et les autres, gens du monde.

Jean-Marie CULOT

¹ Pour être incontestable, le refus est habillé de théologie : à l'inverse du prêtre, *un laïc ne fait pas face à la communauté*. Ce qui est finement observé. *Et n'est (donc) pas signe vivant du Christ, notre leader*. CQFD. Que les tous les baptisés le soient dans le Christ *Maître-enseignant, Prêtre-Liturge, Berger-guide*, c'est un thème réservé aux dimanches fleuris de confirmations et de communions solennelles. Ici, hors de propos ?

² Aux laïcs, *d'avoir le courage d'en tirer les conclusions doctrinales qui s'imposent*.

³ On aurait pensé que c'était là précisément le sujet de cette *réorientation doctrinale*. Mais sans doute le document rend-t-il service en restituant des acquis antérieurs ; il ne serait pas le seul à procéder de la sorte. À quand donc une *réorientation doctrinale* sur cette question, combien sensible et fondamentale, des ministères ?

⁴ Curieusement, on donnerait l'impression de chercher la provocation en interrogeant les évangiles sur la question. Jésus, incarné 'en quelque sorte', Marie sa mère, Jean, Lazare, Judas, Paul, Marie de la Résurrection, hors du monde ou dedans ? Pour Etienne on sait : moitié dedans, moitié dehors. Seigneur !

Solitude... douce ou amère compagne ?

Une ampoule brille dans la pénombre de ce début de soirée hivernale. À travers la vitre, je vois un homme assis à table, seul devant sa bouteille (d'eau) et son paquet de pain ouvert. C'est le curé du village voisin. Et cette image me choque et me bouleverse. Quelle solitude ! Depuis combien d'années a-t-il établi ce rituel de manger seul, à la lumière de cette ampoule blafarde ? Depuis plusieurs mois que je vis dans le presbytère voisin, depuis plusieurs mois que je le fréquente en 'confrère', jamais je n'avais ressenti de façon aussi poignante sa solitude. C'est la sienne, mais c'est aussi celle de tant d'autres qui s'exprime par tant de déviances et de signaux d'alarme. Mais il est souvent trop tard quand le signal est enfin entendu. Et les problèmes de solitude sont souvent amplifiés chez les curés de 'campagne' par leur situation d'éloignement. Je suis d'autant plus émue par cette image, que 'mon curé à moi' m'attend à la maison. Qu'il a appris rapidement le bonheur de dresser ensemble la table du repas, de cuisiner l'un pour l'autre, de partager avec mes enfants les événements de leur journée, à l'école ou au travail.

La solitude dans la vieillesse n'est pas le lot des curés seulement. J'admets cela et j'y suis aussi sensible. Mais dans le cas de prêtres, ce qui me choque, c'est que par définition, ils ont passé leur vie au service des autres et quand l'heure arrive pour eux de se reposer, ils se retrouvent seuls face à l'usure, aux craintes de l'avenir, aux maux de la vieillesse.

Et la solution n'est certainement pas de les regrouper à ce moment entre eux ! Puisqu'on les a formés (bien formés) à l'individualisme, à l'indépendance, à la solitude dès le début de leur formation, ils ne veulent pas vivre en communauté. Je pense que le problème vient de leur formation inadaptée au monde actuel.

Non, la solitude n'est pas une chose facile à vivre tous les jours. Ils l'ont choisie, diront certains. Comment peut-on faire un choix aussi intransigeant à 20 ans et s'y tenir une vie durant ? Pourquoi sont-ils les seuls à ne pas pouvoir remettre cela en question sans passer par une reniement total de leur engagement ? De quoi donc l'église a-t-elle si peur ? De perdre du pouvoir ? J'ai fait malheureusement l'expérience qu'en effet, on préfère perdre des hommes que perdre une place forte. Quelle est cette entreprise qui ne possède pas de service du personnel où on peut venir parler de ses problèmes avec l'employeur ?

À quoi peut bien penser ce curé face à sa tartine et son verre d'eau, jour après jour, année après année ? Quel sens donne-t-il encore à sa vie ? Il tient, comme il dit. Il tient quoi ? La place chaude pour un hypothétique remplaçant ?

Moi, je ne me fais pas à cette image. Depuis 4 ans, elle m'interpelle à chaque fois que j'y pense. Mais me viennent à l'esprit aussi, les histoires, les drames que me racontent les compagnes clandestines de ces prêtres. Elles sont compagnes silencieuses et partagent souvent la place avec cette autre compagne qu'est la bouteille... de vin cette fois ! Compagne plus silencieuse encore que celle qui donne un peu d'amour. Compagne plus 'admise', moins gênante pour la hiérarchie. Mais combien plus malfaisante. Drame de la solitude, de la culpabilité, du découragement. Avec qui partager ses questionnements, ses doutes, les émotions, la misère des autres, les drames des autres ? Ils sont rares les doyens, les vicaires généraux qui prennent à bras le corps les difficultés de leurs curés et qui les soutiennent par leur présence et leur écoute dans les épreuves qu'ils traversent. Il y en a. J'en ai connu. Mais si peu. Trop peu. D'ailleurs, eux-mêmes sont-ils à l'abri ?

Et puis il y a eu Mickaël. Il s'est endormi dans son fauteuil en attendant sa messe de minuit. Le voyant en retard, l'organiste vient le réveiller. Il sursaute, s'excuse et dit 'j'arrive'. Il n'est jamais arrivé. Sur cette route qu'il avait parcourue des milliers de fois pendant plus de 30 ans, il a trouvé la mort.

À son enterrement, ils étaient plusieurs centaines. Moi, j'étais dehors, et j'entendais par le haut-parleur les discours qui se succédaient. Le mot (écrit) de l'évêque et lu par le vicaire général, les hommages des uns et des autres, l'homélie du doyen et je me disais 'blabla, blabla, blabla'... Personne pour dire « pardon de t'avoir laissé seul la nuit de Noël. Pardon de t'avoir laissé te tuer à la tâche. Pardon de trouver normal l'esclavagisme d'un système qui refuse de se remettre en question ». Moi, j'avais les pieds gelés par la tempête de neige mais je suis restée jusqu'au bout, remuée par cette pensée qu'il était mort seul, sans doute à bout de force, pour répondre à une demande surannée et pour le seul plaisir de certains. C'était mon hommage à moi, mon ultime façon d'être en empathie avec lui.

Baptiste et moi avons choisi de sortir définitivement des murs. Dans quelques mois, nous aurons rejoint les vrais 'hors-les-murs'. Sans colère, sans regrets, sans culpabilité, nous fermons la porte d'une église dont nous ne voulons plus. Nous écrivons ensemble les dernières lignes du tome premier de notre vie. Tome II, à suivre...

Gwendoline

Serions-nous indiscrets... ?

Du nouveau concernant les "cultes" ?

C'est un événement récent qui explique notre intérêt pour cette question. Il s'agit des Actes¹ du Colloque sur le financement des cultes organisé le 8 octobre 2004, édition qui vient d'être publiée et qui révèle des informations et des prises de position intéressantes, qu'elles émanent des politiques ou des hiérarchies religieuses. On avait bien appris par les médias les quelques aménagements récents du cadre des aumôneries de prison, et le débat autour de la création puis de la suspension des "assistants paroissiaux". Mais on apprend cette fois qu'à la Région wallonne, le Ministre Courard a sur le métier un décret sur l'organisation et le financement des cultes reconnus ; que la Région de Bruxelles-Capitale prépare une ordonnance en la matière ; que la Région flamande a adopté en septembre dernier l'arrêté fixant les règles de reconnaissance des paroisses ; et qu'enfin, la Ministre fédérale des cultes, Laurette Onkelinx, a constitué une commission de six experts chargés d'analyser le statut social des ministres des cultes reconnus. Bref, des choses importantes vont se passer dans les prochains mois et elles ne devraient pas laisser indifférents... Car si cette dimension plus "politique" de la réalité n'est peut-être pas la plus passionnante, si nous ne nous en occupons pas, nous savons bien qu'elle s'occupe de nous...

D'une vue historique exposée par André Tihon, on apprend que le nombre de prêtres séculiers est passé chez nous de plus de 10 000 à 5000 en 40 ans, et que 4644 d'entre eux étaient rétribués comme ministres du culte en 2001 (en incluant les nombreux temps partiels) : cela représente 2 postes sur 3 par rapport à la situation d'il y a 40 ans...

J.-F. Husson, secrétaire général du CIFO-P et coordinateur de l'Oracle, apporte aussi quelques statistiques plus récentes : la chute serait de 12 % entre 2000 et 2005, et le pourcentage d'occupation des postes viendrait de tomber en-dessous de la barre symbolique des 50 %.

¹ *Le financement des cultes et de la laïcité : comparaison internationale et perspectives*, sous la direction de J.-F. HUSSON, Les éditions namuroises (081 72 48 84), 2005, 271 pages.

Dans ce contexte, on entend avec intérêt la prise de position de Clotilde Nyssens du CDH : « il est évident que la notion de ministre du culte doit évoluer, doit être élargie. De nombreux laïcs jouent un rôle capital parce que les visions de l'Église aujourd'hui ne sont pas restrictives à la pratique du culte dominical... ».

De son côté, Paul Scolas, vicaire général de Tournai, reconnaît et insiste : « La nomenclature ne correspond plus à la réalité d'aujourd'hui, les nombres non plus. Les niveaux de traitements sont calculés de manières extrêmement différentes. Cela se croise avec la question des logements qui ne relèvent pas des mêmes niveaux de pouvoir. Nous souhaiterions qu'on remette cela sur la table et que certains soient payés plus correctement. Actuellement, dans l'Église catholique, il y a des ministres du culte qui sont plafonnés à 1100 € net par mois, sans aucun espoir d'évolution, et qui n'ont pas droit à un logement de fonction. Cela existe et il y a là un travail qui pourrait être fait et qui profiterait à tout le monde. »

Enfin une dernière information concernant les dépenses de pensions. J.-F. Husson y précise que « le mode de calcul des pensions varie selon le culte, les ministres du culte catholique ayant un traitement plus favorable. La pension complète correspond au traitement moyen des cinq dernières années et peut être obtenue dès l'âge de 65 ans et avec trente années de services pour un ministre du culte catholique. Leur nombre serait aujourd'hui d'environ 2400 ».

Apparemment, c'était nécessaire...

Quelques semaines avant la découverte de ces informations, un doyen nous avait fait part des enjeux de tout cela et qui concernent bien le futur du "cadre d'animation" de l'Église catholique en Belgique. « L'accord sur le financement des assistants paroissiaux s'était révélé mal ficelé. La curiosité de la Ministre de la Justice aidant, on allait remettre de l'ordre dans tout le financement du clergé, pour lequel existait aussi une demande de revalorisation des traitements. De 1000 € pour un prêtre en fonction dans une paroisse, le traitement pourrait passer à 1500 €. Le "casuel" ne représente plus une recette significative. En outre, les paroisses ont l'obligation de loger les curés mais pas les vicaires ni les "prêtres auxiliaires" : à revoir ? Pour les curés qui atteignent l'âge de la pension, cela pose en effet de gros problèmes : on les a tenus à vivre seuls et, d'un coup, ils devaient vivre en communauté de vieux ! Car la ministre voulait que, comme tout fonctionnaire, les prêtres soient pensionnés d'office à 65 ans, mais les évêques ont déjà obtenu une dérogation jusqu'à 75 ans. (...).

Mais ce sont des négociations "donnant-donnant", et la ministre ne fera un "geste" qu'en échange d'un nouveau cadre où l'on puisse voir beaucoup plus clair dans les attributions des postes à financer par l'État. D'ici juin, chaque paroisse doit justifier un nombre fixe d'attributions : curé, vicaires et prêtres auxiliaires... »

Entre politique, salaires et "retraite convenable", il n'est pas si facile de se faire une opinion éclairée. Car on ne parle pas de ce qu'on gagne, évidemment ! Cela ne se fait pas... Il n'y a pas si longtemps, même les enfants n'avaient aucune idée du salaire de leurs parents ! Nous n'avons pas plus demandé à nos anciens copains, prêtres toujours en service pastoral ou prêtres retraités, comment ils s'en tiraient... Mais certains nous en parlaient, sans être sollicités... Par exemple celui-ci, pour dire qu'il prendrait bien sa pension à 65 ans, mais que l'argument financier pèse quand même dans la balance pour l'inciter à rester en poste : il serait de ces prêtres qui ne bénéficient pas du bonus pour desservir plusieurs paroisses, et il ne pourrait pas ajouter à son budget les frais d'un logement... Ou celui-là qui nous dit à peu près la même chose, mais qui a soufflé ses 75 bougies depuis quelque temps déjà...

Encore que, dans la foulée, on ne peut s'empêcher de penser que d'autres situations dans la société dite "civile" sont aussi difficiles que celles-là, et parfois bien plus encore... Il serait banal de rappeler que la plupart des jeunes ménages que nous connaissons ne peuvent raisonnablement s'installer que s'ils ont tous les deux trouvé un emploi !

De quoi je me mêle... ?

Mais que viennent donc faire toutes ces histoires dans un numéro de Hors-les-Murs ? Deviendrions-nous des mêle-tout, des voyeurs indiscrets ? Aurions-nous tout à coup des prétentions syndicales – c'est le lieu de rappeler les projets et l'action du GART-SOL¹ dont l'un des fondateurs fut Albert Stévaux, fondateur aussi de HLM... – des velléités politiques, ou tout simplement des envies de "repiquer"... ? Rien de tout cela, c'est juré ! : mais c'est un angle de vue qu'on a peut-être tendance à négliger dans notre préoccupation commune concernant l'évolution des "ministères".

Nous n'avons bien sûr aucune prétention à couvrir le sujet ! À notre avis, trois grosses questions au moins traversent la matière à laquelle nous avons pris le risque de nous intéresser. La première consiste à identifier les

¹ contact : Georges Moerman, Passage de la Poste 7/15, 7700 Mouscron - 056 34 85 43

"ministres du culte". En ce qui concerne l'Église catholique, il s'agissait toujours jusqu'ici de prêtres, et on n'a commencé d'entrevoir les difficultés qu'après avoir inventé les "assistants paroissiaux". Faut-il en rester là, ou oser une certaine "décléricalisation" des fonctions ? On devine sans peine qu'il y aura quelques réticences du côté du "pouvoir" hiérarchique... La seconde concerne la transparence et l'équité dans l'attribution d'une rémunération convenable de ces ministres (traitement simple, traitement avec bonus pour plusieurs paroisses, logement de fonction pour certains, casuel, etc.). Il s'agit là d'un débat plus global, qui concerne toute la politique sociale dans notre pays, et dans laquelle nous nous sentons aussi concernés que n'importe qui. Enfin, nous nous sentons plus directement visés par une troisième question, celle qui porte sur les pensions : elle est apparue dans toute sa cruauté quand on s'est aperçu qu'on n'y avait pas pensé en créant des assistants paroissiaux ; mais on continue apparemment d'oublier que bien des prêtres mariés arrivés à l'âge fatidique éprouvent tant de difficultés à faire valoir leur droit pour des services rendus mais jamais déclarés !

Et dans ce domaine, il reste à rappeler que Hors-les-Murs a engagé depuis plusieurs années un combat pour l'attribution d'une pension de survie à "nos" veuves de prêtres mariés... Si notre demande auprès de multiples relais politiques pouvait aboutir, cet élément ferait donc partie de l'ensemble des mesures évoquées. Nous osons espérer que les prêtres manifesteront ici aussi leur solidarité et ne seraient pas trop surpris de devoir cotiser comme tout le monde à la "caisse des veuves et orphelins"...

Pierre COLLET

Audace et persévérance sont féminins

Trois religieuses parlent de leur ministère...

Le dossier *Femmes dans l'Église catholique* paru dans le HLM 102 se devait de prendre en compte l'avis d'un pan important des collaborateurs en Église, les religieuses. Les contraintes de l'édition ne nous avaient pas permis de le faire. L'organisation d'une table ronde à la fin de février nous en donne l'occasion. Nos échanges furent riches et stimulants. Échos d'un débat qui pourrait se poursuivre...

Anne-Marie, Monique et Marie-Thérèse ont accepté de se prêter au jeu de l'interview autour des stratégies qui se mettent en place pour accorder plus de place aux femmes dans les ministères et les instances de décision de l'Église catholique.

C'est dans le domaine social qu'Anne-Marie a travaillé : à la rencontre des handicapés, des enfants des homes, des prostituées, des prisonniers, elle touche de près la réalité de l'être humain blessé ; elle se bat dans le quotidien pour le droit à une vie digne. Son code de vie, c'est l'évangile, et elle n'accepte pas d'être coincée par les structures.

Succédant à un prêtre aumônier responsable dans un hôpital non-confessionnel, Monique, infirmière de formation, a été accueillie, comme femme, avec étonnement et les bras ouverts, en réponse à cette ouverture de l'Église. Elle sent bien que le soin et le sacrement des malades ne font qu'un. Elle accueille les questions sans blocage et réclame un débat pour clarifier les positions.

Quant à Marie-Thérèse, c'est dans l'enseignement et à l'école des devoirs qu'elle s'est voulue ouverte à toutes les questions, se disant aujourd'hui chrétienne plus que catholique...

Lors du colloque de *Femmes et hommes en Église* qui s'est déroulé à Paris les 20 et 21 janvier dernier (voir l'article suivant), il avait été démontré que trois courants agissaient de concert : il y a d'abord ceux et celles qui participent et favorisent les débats sur la question ; depuis 2002, il y a celles qui, par transgression prophétique, ont été ordonnées sur le Danube ou ailleurs, et il y a celles qui se déclarent prêtes pour le service, telle sœur Michèle Jeunet, de Notre-Dame du Cénacle à Versailles, qui déclare publiquement et en accord avec sa communauté, sa disponibilité au presbytérat mais pas avant que la hiérarchie ne change la discipline actuelle.

Nos religieuses ont toutes trois fort envie de faire bouger l'Église. La transgression leur pose question : pour avoir elle-même vécu la transgression suite au Concile et avoir bien dû déchanter, Monique reconnaît avoir bénéficié d'une grande liberté dans son milieu de travail. Mais sa position était inconfortable : personnellement son ministère ne lui faisait pas problème mais il fallait continuellement se justifier et, quand les gens sont dans la peine, ils ont d'autres soucis que de se poser la question de la validité de tel ou tel rite... Ce qui fait problème, pour Monique, c'est le caractère ontologique, sacré et donc réservé de l'ordination des prêtres,

par ailleurs de plus en plus rares au regard des besoins de la communauté croyante. Un ministère confié devrait pouvoir être reconnu comme une forme d' "ordination" limitée dans le temps et l'espace afin que les sacrements puissent continuer à être garantis et signifiés au plus près des réalités vécues.

Anne-Marie croit beaucoup au rôle des prophètes mais elle a peur que, plutôt que d'avancer, ces ordinations de femmes ne fassent reculer et cassent les relations. Elle estime qu'il faudra encore du temps et qu'il vaut la peine d'avancer ensemble... Elle croit fortement en la force de combat et aux paroles claires : *ne soyons pas trop inclinés, passifs et silencieux.*

Marie-Thérèse préfère également insister sur le dialogue qu'il faudrait à tout prix ouvrir sur cette question, comme sur tant d'autres dans l'Église catholique. Elle suggère à nos hiérarques de se demander *ce qu'aurait fait Jésus pour répondre aux situations actuelles.*

Toutes trois insistent sur la nécessité d'une meilleure prise en compte des compétences des unes et des autres, en ne se basant pas uniquement sur le caractère ordonné ou non de la personne.

Anne-Marie, sans vouloir effacer les différences et une certaine hiérarchie des rôles, admet qu'elle n'a pas hésité à répondre positivement à des demandes autrefois adressées aux seuls prêtres, comme des bénédictions. En dialoguant avec les personnes pour mieux apprécier leurs attentes, en expliquant le pourquoi et le comment, en faisant participer la famille au rite, la plupart des gens estiment qu'elle a aussi bien répondu à la demande qu'un prêtre homme ne l'aurait fait... Mais le prêtre a été mis sur un piédestal : certaines personnes et certains clercs renforcent encore aujourd'hui cette sacralisation... *Ah ! si ces hommes pouvaient retomber sur terre !*

Monique reconnaît qu'elle a pu inventer son rôle d'aumônier en milieu laïc et psychiatrique avec pas mal de liberté : dans les institutions laïques, l'aumônier, n'a pas le même rôle social que dans les institutions confessionnelles. Les responsables d'Église y sont moins visés ; ils en sont aussi plus largement absents. Dans ses relations de travail avec les prêtres, elle a observé – sauf lors de sa collaboration très heureuse avec un prêtre venu du social – la difficulté qu'ils ont souvent à se laisser remettre en question par une femme, fût-elle leur responsable !

Marie-Thérèse se plaît à souligner qu'il est important pour sa foi de rejoindre régulièrement une communauté de base dans laquelle chacun(e) prend sa part de ministères.

La notion de pouvoir semble traverser tout le débat : alors que le concile Vatican II fut pour chacune d'elles un souffle incroyable de liberté – *nous pouvions penser par nous-mêmes!* –, elles constatent aujourd'hui avec regret un repli et une méfiance vis-à-vis des laïcs, alors que les approches sont si complémentaires et enrichissantes. Monique "a cessé de se battre" avec la question du pardon de Dieu que seul un homme ordonné pourrait donner. Anne-Marie veut partir de la vie et aider les gens à prendre leur vie en mains. Le caractère trop figé et trop lourd de l'Église dans le monde d'aujourd'hui creuse un fossé entre ces gens, les clercs et la hiérarchie. *Les hommes dans l'Église aiment le pouvoir. Beaucoup sont des "dominants".*

Elles estiment que l'Église aurait beaucoup à recevoir de cette moitié de l'humanité. *Les femmes reçoivent différemment les choses ; leur approche de l'humanité est toute autre. Les femmes voient différemment, avec leur cœur. Les hommes sont plus structurés dans leurs pensées. L'Église est comme une grosse pensée ! Les femmes savent unir les deux approches,* dit Anne-Marie.

Monique constate avec regret que dans l'Église, il est encore incongru qu'une femme ose émettre des opinions sur un sacrement. Elle se souvient qu'à la fin de son ministère, un journaliste relatant son témoignage à paraître dans *Pastoralia* a été censuré. Elle y disait ses expériences d'ouverture et quelques réflexions théologiques qui prenaient du recul face au blocage de la hiérarchie à propos de l'onction des malades. Ces réflexions reflétaient pourtant largement l'opinion des travailleurs pastoraux et des aumôniers responsables de la pastorale de la santé. Non seulement, il a fallu qu'un théologien étaye l'argumentation à soumettre aux autorités mais encore que l'article contesté soit corrigé par un professeur qui, habilement et en douceur, a laissé se perdre la pointe de la question.

Un bon conseil de Monique : *oui au dialogue d'égale à égal. S'il n'est pas possible, il ne faut plus foncer avec ces questions comme dans un mur. Il faut vivre et faire ce que l'on sent qui doit être fait au nom de l'Évangile.*

M.-A. COLLET-LOMBARD

avec la complicité de Marie, Thérèse et Cécile,
ce 8 mars 2006, jour des femmes !

Femmes prêtres, enjeux pour la société et les Églises

« Nous ne voulons pas une part du gâteau. Nous voulons faire un autre gâteau » (Dorothee Sölle). C'est en nous servant une métaphore pâtissière - soulignant combien cette activité culinaire appartient autant aux hommes qu'aux femmes - qu'Alice Gombault, théologienne et directrice de rédaction de Parvis, concluait le colloque Femmes prêtres. Enjeux pour la société et pour les Églises. Ce 16e colloque international et œcuménique organisé par l'association *Femmes et Hommes en Église* et son unité de recherches et documentation Genre en Christianisme s'est déroulé à Paris les 20 et 21 janvier 2006. Quatre membres du conseil de PAVÉS ont participé à cette rencontre équilibrant ses séances de travail entre conférences, témoignages inédits et débats.

Des femmes en majorité, des hommes, des prêtres homme et femmes, une religieuse, une femme évêque catholique, des pasteures, de diverses confessions et organisations chrétiennes sont venus témoigner de leur questionnement personnel ou présenter l'état de la question dans différentes églises (catholique, anglicane, protestante – luthérienne, calviniste, ...). Près de 150 participants, en majorité européens et français quelques espagnols, hollandais, allemands, italiens, une intervenante norvégienne, une autre canadienne sans oublier les 6 belges, ont partagé sur cette question qui ne concerne pas que l'aspect religieux. Elle trouve en effet une incidence notable dans le rapport plus général entre société civile et religions : à l'échelon des États, comme au Conseil de l'Europe, au Parlement européen et dans divers organes se référant à l'ONU, on cherche aujourd'hui à ce que les religions ne s'opposent plus au plein exercice par les femmes de leurs droits humains.

L'accès des femmes à tous les ministères, ce n'est pas simplement une affaire de justice. Cette ouverture radicale ne se contentera pas de changements superficiels : il faut plus qu'un changement de garniture, affirmait Alice Gombault. Ce n'est pas parce que la femme va endosser le rôle sacralisé de l'homme, que cela changera. Nous risquons plutôt d'aboutir au même jeu. Il faut prendre du recul face au modèle masculin trop présent, trop lié au pouvoir, au sacré, à la division clers-laïcs ... Nous ne nous contenterons pas de petits réajustements organisationnels.

Et plusieurs de souligner, lors des échanges avec les participants, combien est forte la demande d'un renouveau théologique du ministère. Qu'est-ce qu'un prêtre, qu'est ce qu'une communauté ? Si l'arrivée des femmes ne touche pas à ces fondements-là, à quoi cela aura-t-il servi ? Il faut renouveler la société et l'Église. Les enjeux sont de taille : appel est lancé aux pâtisseries de tout genre...

Faire un nouveau gâteau ? Avec quels ingrédients ?

Car quel que soit le gâteau, tout est dans les proportions et la liaison. Dans quel ordre mettre la farine, le sucre et les œufs ? Il y a des retournements qui s'opèrent... pourquoi n'ordonne-t-on pas les femmes ?

Parmi les éléments d'ingrédients, il en est à doser subtilement : plus d'être et moins d'avoir ; plus de partage et moins de pouvoir ; plus de vision d'avenir et moins de guerre... Mais il y a aussi les ingrédients que nous ne voulons pas y mettre : le sacré a été critiqué. Jésus n'a pas voulu ce modèle-là !

Le gâteau peut aussi faire découvrir une épice ou un parfum autre. Un zeste de collégialité, une nouvelle herméneutique, une sorte de levure transformant la pâte indigeste en un gâteau léger : une perception nouvelle de la blessure des femmes qui se sentent appelées, comme tel intervenant masculin l'a avoué ; et donc aussi du sérieux de la démarche qui a conduit certaines à demander l'ordination (j'ai le sentiment que c'était construit solidement) ...

Qui doit faire le gâteau ?

Le Vatican fait-il son travail ? Se posent-ils parfois les bonnes questions, ceux qui se crispent d'abord pour garder le même moule et utiliser les mêmes recettes, alors qu'autour d'eux la société évolue, les femmes comme les hommes se forment et participent réellement aux ministères dans l'Église ? Mais nous aussi, laïcs, citoyens et citoyennes, nous sommes appelés à faire le nôtre, un travail pour lequel les outils sont là, nombreux ...

Quand faire le gâteau ?

Faut-il attendre que la théologie soit renouvelée ? Les choses avancent parce qu'il y a des pressions à la base. Sur le terrain, un équilibre se réalise progressivement et en de nombreux endroits, des femmes occupent des places, d'autres sont prêtes. La voix du magistère n'est plus la seule qui fasse réfléchir...

Faut-il mener tout de front ? Constatons que trois stratégies sont présentes et selon François Becker, du Réseau Européen Églises et libertés, elles doivent s'exercer simultanément : il y a celles et ceux qui protestent en manifestant leur disponibilité dans l'attente d'un changement institutionnel ; d'autres qui exigent que l'on mette à plat les ministères pour déceler les attentes, les besoins... ; et depuis trois ans, il y a celles qui, en réponse à l'Évangile, font le pas de la transgression ou de l'obéissance prophétique et dont le combat est soutenu par des hommes et des femmes attentifs à une meilleure visibilité du message de Jésus-Christ.

Attention, le gâteau n'est pas encore cuit ...

Et si l'ordination des femmes allait jouer un rôle de levain, donner un goût nouveau ? Oui, il nous faut encourager celles et ceux qui expérimentent de nouvelles recettes. Il nous faut aussi partager nos recettes.

Méfions-nous, rien n'est jamais acquis. Le gâteau est fragile, friable. Nous savons qu'existe la tentation de revenir en arrière, même si les recettes sont indigestes, non pertinentes. Et si un gâteau naissait d'une maladresse, d'un mitron étourdi. Pourquoi pas ? Faisons des gâteaux, ouvrons nos appétits dans la joie et l'espérance, nous invitait Alice Gombault envoyant chacune et chacun sur les chemins qui sont les nôtres...

Les déclarations et les échanges de ce colloque constituent une manifestation de la vitalité de nos Églises et de nos sociétés : tant qu'en leur sein naissent des vocations, des désirs, des protestations... qui poussent sur des voies nouvelles, on peut ne pas désespérer ! Par contre, méfions-nous des fermetures, des morts. Si au sein de systèmes fermés, la vie bouillonne... au delà de la fermeture, un ferment agit qui les ouvre sur un ailleurs, un autrement, une transcendance.

Ce colloque a réussi à confirmer que la question des femmes n'est pas le point de focalisation le plus actuel, car il s'agit bien d'un verrou institutionnel qui ne parvient plus à cacher le passage-clé vers un renouveau, qu'espèrent des communautés chrétiennes de plus en plus nombreuses, telles ces 45 associations de la Fédération des réseaux du Parvis, soutenant elle aussi le colloque et qui fournira le cadre de la publication des Actes. Et comme membres de PAVÉS, nous sommes revenus renforcés dans nos convictions qu'il faut travailler et espérer avec tous ces groupes en réseau pour un Autre Visage d'Église et de Société.

Marie-Astrid COLLET-LOMBARD

De battre, notre cœur n'a cessé...

Dans un débat (aussi), la question est aussi importante que la réponse. Ce sera sans doute le cas dans celui auquel vous êtes conviés, vous les membres et les proches d'HLM invités à l'AG du 28 mai prochain,. La question est d'une grande simplicité : Quand mes voisins Philippe et Agnès participent à une célébration chrétienne, comment le Christ y est-il présent ?

Un débat pour les participants de l'assemblée générale

Bien entendu, la 'grande' simplicité n'est qu'apparente, et le choix de deux laïcs pour poser la question n'est pas innocent. C'est que désormais dans ce domaine de la célébration chrétienne, les schémas d'antan s'avèrent mal ajustés lorsque nous nous demandons : « Mais de quoi s'agit-il ? Qu'est-ce que cela veut dire ? » Que célébrons-nous dans une eucharistie ? Si la question est simple, les réponses que les participants de l'AG lui donneront, chacun selon ses convictions, se présenteront sans doute dans une grande diversité : c'est là un des bénéfices d'un débat. Et il est bien vraisemblable qu'y trouveraient écho les recherches de nos anciens dans la foi depuis Antioche, Latran, Trente, Vatican II, et celles plus récentes des croyants prenant au sérieux les interrogations du modernisme.

Si les ministères dans l'Église ne sont pas uniquement réservés à la célébration sacramentelle, leur définition est très évidemment associée à celle des (autres) sacrements, ou l'était. Lorsque Philippe et Agnès se retrouvent autour de la table, en communion chrétienne, qui célèbre ? Nul doute que les participants de l'AG trouveront de l'intérêt à confronter leurs vues à ce sujet, à dessiner les figures des ministères dont nos Églises et notre société devraient bénéficier.

Des éclairages

La question nous est proposée à sa manière par la Commission Église et Foi dans son document récent *Ministères ordonnés et autres ministères. Vers une complémentarité au service du Peuple de Dieu* : « Pourquoi, entend-on dire parfois, de tels laïcs (formés, aptes) ne pourraient-ils présider des célébrations sacramentelles, ou devenir les responsables majeurs d'une communauté locale ? » Les lecteurs de cette brochure y apprennent comment l'épiscopat belge entend éviter la confusion des tâches que pourrait engendrer cet engagement providentiel des laïcs depuis Vatican II. Ignace BERTEN y avait relevé que le diacre y est explicitement serviteur, présenté tel après les évêques et les prêtres *liturges et bergers-*

guides. Ainsi se verrait-il bien réduit à l'état diaconal¹, la fonction cérémonielle lui étant occasionnelle, et son service étant celui d'une réflexion théologique légitimée par sa seule pertinence. Pour leur part, Philippe et Agnès aurait été, sinon éclairés par ce document, du moins dûment instruits des rôles définis à ce jour par la hiérarchie pour la célébration liturgique et l'exercice de l'autorité dans l'institution. Pour notre part, nous y faisons écho par ailleurs dans cette livraison.

D'autres textes ont retenu notre attention pour approcher la même question. Ils seront présentés dans de prochaines livraisons d'HLM. Par exemple, Peter TRUMMER² intitule un article du Publik-Forum : *Célébrer l'Eucharistie sans prêtre ? Les laïcs appelés à la rescousse...*

Extraits : *Ce n'est qu'au 4e concile de Latran, en 1215, que fut formulé le principe de réserver la messe exclusivement au prêtre. [...] Jusqu'en 1983, la loi de l'Église interdisait la célébration de plusieurs messes par jour, avec menace de suspense du ministère. [...] Les paroles eucharistiques sont bien une prière, et une lecture de l'Écriture ; la prière et la lecture de la Parole peuvent maintenant être confiées à la responsabilité et à la présidence des laïcs, et cela se produit de plus en plus. [...] Quand des chrétiens sont réunis dans la prière, ce n'est rien moins que la présence du Christ qui leur est promise (Mt 18,19-20). Celle-ci pourrait-elle ne pas être entière ? [...] Chez Paul déjà ce n'est pas un prêtre ordonné qui, pour l'essentiel, décide du sens spirituel dont on 'charge' le pain et le vin. Pour Paul c'est l'attitude adoptée par les assistants dans leurs relations réciproques de frères et sœurs, qui est l'élément décisif.*

Sur le site de *ciberiglesia.net*, Juan Luis HERRERO del POZO³ s'exprime avec plus de brusquerie sous le titre *Sécularisation*.

Extraits : *Beaucoup n'ont rien contre le fait qu'un prêtre réduit à l'état laïc célèbre la messe pour sécuriser la consécration : il faut bien une 'ordination' pour 'faire descendre Jésus sur l'autel' [...] Si pour certains,*

¹ Voir son article dans *L'Appel* de janvier 2006. Ignace Berten nous fera l'honneur et l'amitié de participer à notre débat de l'AG.

² Exégète et théologien autrichien, professeur de Nouveau Testament à l'université de Gratz, auteur de nombreuses publications sur la question. Son dernier livre, *Das ist mein Leib. Neue Perspektiven zu Eucharistie und Abendmahl*, ed. Patmos 2005, fait l'objet de débats passionnés outre-Rhin.

³ Théologien et prêtre marié, très engagé dans les communautés de base du sud de l'Espagne.

le libre choix du célibat, l'ordination des femmes et les 'demi-messes' (ADAP ou ADAL...) sont nécessaires pour remédier au manque croissant de prêtres, pour d'autres, l'acceptation de ces mesures ne fera que prolonger la crise de l'Église. [...] Si nous examinons l'affaire de plus près, l'élément clé est toujours le 'clerc'. [...] Les cas de célébration de l'Eucharistie par des prêtres mariés, ou simplement par des laïcs, hommes ou femmes, sont de plus en plus nombreux. [...]

Ainsi donc, ...

La question des ministères semble résister à une formulation simple, ou qui fasse l'unanimité¹ 4. Pour ouvrir le débat de notre assemblée, adoptons-en une : *À quelle prière le Christ accorde-t-il la grâce de sa présence ?* Chacun d'entre nous s'est posé la même question, un jour avec plus de doute, un autre avec plus d'assurance quant à la réponse. Lors du débat, *ne serait-il pas heureux que chacun puisse faire part de ses expériences et convictions à ce sujet ?*

Lorsqu'un théologien tente d'éclairer d'Évangile les enjeux de la construction européenne, lorsque nous enseignions la littérature à nos collégiens et courions les camps de Patro, lorsqu'un cardinal 'manage' un dicastère, lorsqu'une jeune maman fait la catéchèse ou aide à la garderie, quelle présence du Christ, quels services, quels ministères ?

Lorsque toi, Monique, tu donnes le sacrement des malades dans cette chambre d'hôpital, ou lorsque j'ai posé les mains sur ce candidat à la prêtrise, ou lorsque votre grand fils épouse sa tendre épouse, quelle présence du Christ ? Lorsqu'agenouillé sur ma chaise 'laïque' je prononce intérieurement la prière eucharistique, est-ce le prêtre ou le laïc qui la prononce, et quelle est la différence ? Lorsque Philippe et Agnès clôturent autour de la table leur soirée de réflexion avec leurs amis et prononcent la prière eucharistique, quelle présence du Christ, quels ministères ?

De battre, pourquoi notre cœur ne cesse-t-il ?

Pour le Conseil de HLM, Jean-Marie CULOT et Pierre COLLET

¹ Il suffit d'ailleurs d'avoir participé à un congrès international de prêtres mariés (nous sommes plus de 80 000 quand même !) pour se rendre compte à quel point notre situation reste souvent ambiguë : des groupes se situent toujours explicitement comme prêtres – certains se définissent clairement comme un "corps de réservistes" – alors que d'autres s'engagent résolument comme "ex-prêtres" – sans utiliser le terme – dans une perspective plus réformatrice.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de l'A.S.B.L. HORS-LES-MURS

est convoquée pour le
dimanche 28 mai 2006 dès 9h30
 au Domaine provincial du Bois des Rêves à Ottignies

Accès : Quitter la N 4 ou l'E 411 à hauteur de Corroy-le-Grand, pour prendre un peu la N 25 (qui va vers Nivelles) ; très vite, après la décharge de Mont-Saint-Guibert, suivre les indications "Domaine provincial". L'accès est aussi fléché à partir du centre d'Ottignies et de l'église romane de Mousty. Laisser la voiture au parking du Domaine et suivre les indications "Cafétéria et salles de séminaire"

Intendance : Nous prendrons le dîner sur place. **À réserver avant le vendredi 19 avril** chez Jean-Pierre Laurent au 067 877 862. Une garderie peut être organisée pour les enfants, si nous sommes prévenus à temps...

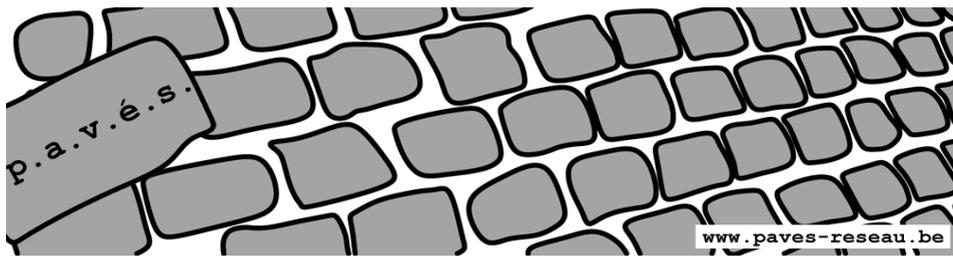
Participation aux frais : location des salles, animation, dîner avec une boisson, café à l'accueil et au goûter, soit 15 € par personne. Enfants de - 12 ans : 10 €.

Programme : L'assemblée devra se prononcer sur le rapport d'activités, le rapport financier et le budget, et élire un nouveau Conseil d'administration. Le vote par procuration est autorisé : mettez-vous en rapport avec un membre présent à l'A.G. et faites-lui parvenir une délégation écrite. Le thème est décrit ci-dessus, aux pages 17 à 19 : plusieurs témoignages alimenteront notre réflexion, en particulier celui d'Ignace Berten qui nous fait l'amitié de sa présence et de sa réflexion.

9h30	Assemblée Générale (1 ^{ère} partie)
11h	Témoignages et réactions
12h30	Dîner
14h00	Assemblée Générale (2 ^e partie)
14h30	Témoignages – Table ronde
16h	Pause et assemblée de clôture

Inscrivez-vous sans tarder
au plus tard le vendredi 19 avril

chez Jean-Pierre Laurent, hameau de la Warte 1, 7181 Feluy
jean.pierre.laurent@skynet.be ou tél/fax 067 877 862. Merci !



POUR UN AUTRE VISAGE D'ÉGLISE ET DE SOCIÉTÉ

Éditorial

Caricatures et liberté d'expression! On croirait assister à un match où les protagonistes se renvoient la balle, mais une balle explosive qui met le feu aux poudres!

D'après le dictionnaire, la caricature est une « *déformation grotesque et outrée de certains traits ou caractéristiques* » ; elle est utilisée pour faire passer un message. Il est donc primordial de s'interroger sur le bien-fondé du message. Dans le cas des caricatures de Mahomet, il s'agit d'une véritable « pièce montée » qui est plutôt mal fondée puisqu'elle verrouille dans quelques traits l'amalgame islam-terrorisme, dénoncé à temps et à contretemps par tous les aspirants à la vérité et à la paix. En tous cas, elles ne servent que les faucons! De tous bords !

Sommaire

- p. 2 Laïcité et privatisation de la foi (*Jean Kamp*)
- p. 6 Sous le signe de la Croix? (*Louis Fèvre*)
- p. 8 Olivette Genest, une pionnière! (*Philippe Liesse*)
- p. 10 "Le Royaume de Dieu ..." (*Henri Weber*)

Et n'oubliez pas : - *Journée de rencontre des Communautés de Base le 7 mai*
- *Assemblée Générale de Hors-les-Murs le 28 mai*

Bulletin PAVÉS n° 6 – mars 2006

Secrétaire de rédaction : Philippe Liesse, avenue Gevaert 122, 1332 Genval
02 653 24 86 – philippe.liesse@skynet.be

Quant à la liberté d'expression, elle est et reste une valeur fondamentale de la démocratie, cette même démocratie qui condamne et punit la diffamation! La liberté d'expression trouverait-elle une définition différente suivant qu'il s'agisse des caricatures ... ou des historiens révisionnistes?

Comme les caricatures, nous voulons parler de la foi, mais de manière plus musicale, plus concertante. La place de la foi dans la société laïque, le signe de la Croix, une voix de femme dans l'Eglise, le Royaume de Dieu.

Nous vous invitons à vous laisser bercer par ce concerto à quatre voix, concerto aux accents parfois vigoureux. Il n'appelle pas à la guerre sainte, il invite plus simplement à une certaine conversion.

Philippe LIESSE

Laïcité et privatisation de la foi

1. La foi : ambiguïté du terme

Dans le domaine religieux, comme dans tous les domaines qui régissent l'existence humaine, les grands malentendus et donc les grandes controverses surgissent bien souvent de la confusion des termes : on croit parler de la même chose du fait qu'on utilise le même mot. C'est ainsi que bien souvent on parle indifféremment de religion catholique et de foi catholique comme si religion et foi recouvraient les mêmes réalités. De même on parle de foi quand il s'agit des trois vertus dites 'théologiques' (la foi, l'espérance et la charité) et l'on parle encore de foi quand on parle de soi-disant vérités de foi comme dans le Credo ou dans le catéchisme alors que l'adhésion à ces vérités n'ont rien à voir avec la vertu. Et c'est probablement une (parmi de nombreuses autres) des grandes déviations dans l'histoire du christianisme que ce glissement d'une notion qui portait initialement sur une vertu et qui a fini par signifier l'adhésion à une série de soi-disant vérités.

2. La foi évangélique : foi - vertu

Il semble bien que la foi que prêchait Jésus ne portait sur aucune vérité mais bien plutôt sur une attitude éthique (morale) : à savoir une attitude face aux réalités et aux exigences de la vie et des humains bien plutôt que face à des vérités d'ordre philosophique ou historique. Je vous le dis ... si vous avez la foi comme un grain de sénevé, vous direz à cette montagne : transporte-toi... et elle s'y transportera (Mat. 17,20-21). Cette foi qui soulève les montagnes n'a pas grand-chose à voir avec les professions de foi qui portent sur les articles du Credo. Aussi n'est-il pas inutile de rappeler que ce qui est primordial dans le message évangélique c'est une attitude 'religieuse' face à la nature, face au monde et face aux hommes et aux femmes qui l'habitent ainsi que face à soi-même ; et 'religieuse' ici veut dire attitude de respect, d'ouverture, de dévouement et de solidarité et, à la limite, d'effacement et de sacrifice.

3. Attitude religieuse et religion

Insensiblement – mais assez rapidement – au cours de l'histoire chrétienne le 'religieux' (l'attitude religieuse) a été récupérée par les religions (orthodoxe, protestante, catholique, musulmane, peu importe). Bien souvent les religions ont été une 'institutionnalisation' du religieux au bénéfice d'un pouvoir qui le récupère pour légitimer son autorité. Pour l'Église chrétienne le pouvoir papal et épiscopal a été à la fois religieux et politique et ce officiellement à partir de Constantin vers 330. Rappelons d'ailleurs que les fondateurs des grandes religions furent le plus souvent des chefs politiques : Abraham est le fondateur d'une race, Moïse un guide politique et fondateur d'un État et Mahomet n'a pas fait autre chose. Et si au cours de l'histoire les chefs politiques ont – souvent – légitimé leur pouvoir en le sacralisant ce fut pour pouvoir l'absolutiser : le chef religieux sacre l'empereur. Ainsi la foi devient adhésion à des vérités qui légitiment un pouvoir et renforce ainsi la cohésion d'un peuple ou d'un État. En ce cas l' 'hérétique' n'est pas l'homme qui manque de vertu c'est celui qui conteste certaines 'vérités'. On brûle les hérétiques, on ne brûle pas les seigneurs, les évêques ou les papes qui manqueraient de charité. A partir de ce moment-là la foi devient acceptation, bien souvent 'aveugle' et sans contestation possible de vérités qui visent non seulement le culte de la divinité mais aussi, voire surtout, le maintien d'un ordre établi par un pouvoir qui, de ce fait, est conjointement et religieux et politique.

4. Foi et pouvoir : la foi obéissance

L'alliance entre l'Église et l'État (officiellement inaugurée par l'empereur Constantin en 314) a fait que la 'vertu' de foi se confondit, du moins partiellement, avec la vertu d'obéissance. On adhère aux vérités de la foi non pas nécessairement par conviction, mais bien plutôt d'abord par obéissance – ou, en ce cas, par obédience – à une autorité à la fois religieuse, voire presque divine ou divinisée et, en même temps, laïque ou 'politique'. Ce caractère 'obéissance' de l'acte de foi (c'est-à-dire ici d'adhésion à des vérités qu'on vous présente comme essentielles) est encore toujours présent dans le chef des autorités ecclésiastiques chez nous aujourd'hui. C'est ainsi qu'on a pu lire relativement récemment dans une lettre pastorale d'un archevêque ceci : « celui qui aime l'Église ne se contente pas d'obéir : il chérit l'obéissance elle-même... le baptisé a en soi une sorte d'instinct qui le porte à dire oui à l'Église comme un enfant à sa mère. » (card. G. Danneels, *La mal-aimée : Pauvrette Eglise*, Message de Noël 2002 p.35). L'Église catholique et le Magistère romain ont effectivement eu – et gardé ? – cette tendance de considérer et de traiter ce qu'ils appellent le 'peuple de Dieu' comme un peuple-enfant. Et c'est essentiellement contre ce paternalisme autoritaire et infantilisant que la laïcité a voulu – et veut – réagir. L'instrument majeur pour maintenir le 'peuple de Dieu' dans cet état infantile fut l'enseignement : l'école catholique. Mais c'est bien pour cela également que la laïcisation a porté l'essentiel de ses efforts sur le terrain de l'enseignement : il a voulu écarter tout esprit confessionnel de l'enseignement officiel. Et c'est pour le même motif que, parallèlement, en Belgique l'épiscopat a concentré l'essentiel de ses efforts à maintenir chez nous un vaste réseau d'écoles confessionnelles : catholiques. Et l'on sait combien la question de l'enseignement a pesé sur la politique belge.

5. Foi et révélation

Cette tension entre foi religieuse, proposée – voire imposée – d'en haut d'une part et convictions personnelles d'autre part, n'est qu'un des nombreux points de cristallisation du mal qui mine tout l'édifice de la dogmatique chrétienne, à savoir la dualité (ou : le dédoublement) du monde. Toute l'optique chrétienne est tiraillée entre une série d'oppositions et ce du fait qu'elle s'efforce toujours de répondre aux grandes questions qui se posent à notre esprit humain et terrestre, imparfait lui, mais réel, en recourant à un autre monde divin, céleste et parfait, mais imaginaire et / ou hypothétique. Il y a ainsi d'une part Dieu et le monde céleste et, d'autre part, l'homme et le monde terrestre. On pose ainsi – ou on oppose – le surnaturel au naturel, le sacré au profane, l'éternel au temps et au temporel et, pire, la 'Révélation' divine face à la pauvre petite raison

humaine et aux spéculations des philosophes que l'Église n'aime vraiment pas beaucoup. C'est ainsi que toute l'idéologie chrétienne – et surtout catholique – est tiraillée entre deux pôles. Et le lien qui les unit ou les réunit – le seul qui puisse d'ailleurs les réunir – est le miraculeux. C'est la parole de Dieu qui s'incarne dans une Bible, en ce temps-là, là-bas, et le Verbe éternel qui se fait chair en Jésus, né d'une Vierge et ressuscité le troisième jour. Du moins le dit-on. Mais pour donner aujourd'hui son adhésion à de telles affirmations il faut ignorer tout des questions qui se posent aujourd'hui aux exégètes affranchis du contrôle paralysant de l'institution ecclésiastique, à savoir l'historicité et l'objectivité de ce qui s'est dit en ces livres très anciens écrits en des langues très anciennes et qui nous sont parfois parvenus en de très mauvaises traductions ; il faut tout ignorer des avatars du Concile de Nicée (en 325) qui décréta, contre l'avis d'une majorité d'évêques, la divinité de Jésus et son égalité au Père, ignorer que ce Concile fut essentiellement dirigé contre l'évêque Arius qui, comme la majorité des évêques de l'époque, contestait cette divinité, et ignorer enfin que ce Concile fut présidé par l'empereur Constantin lui-même qui poursuivait ce faisant des buts essentiellement politiques. Et donc ignorer que c'est à ce prix que l'Église chrétienne fut en quelque sorte liée au pouvoir impérial et, d'une façon ou d'une autre, assujettie à la machine politique, impériale et impérialiste, de Rome, - sujétion encore accrue lorsqu'en 754 Pépin le Bref accorda au pape la possession des 'États pontificaux'. À partir de ce moment-là et dans ce monde-là, le 'laïc' n'a plus beaucoup de place...

Aussi, pour retrouver cette place il faut que 'Dieu' (et le divin) soit remis à sa place : non pas dans un lieu céleste et imaginaire où il régnerait (on se demande bien souvent comment), mais bien le placer et le servir au cœur de ce monde et sur cette terre où il s'incarne : c'est-à-dire se montre, se manifeste, se révèle. Et il ne paraît pas inutile de rappeler ici que c'est là une des idées-forces de ce grand mystique que fut saint Jean de la Croix : Dieu est toute chose... Dieu et son œuvre est Dieu (cfr Cantique Spirituel, XIII,5- Silv. III, p.65) . Et concluons par cette phrase lapidaire de Eric Weil et qui résume toute la tendance de la pensée religieuse contemporaine : ... l'éternel ne se montre qu'aujourd'hui et n'est rien s'il ne se montre (Logique de la philosophie, p.68) . Et c'est aux hommes – prêtres ou laïcs – de le montrer dans les réalités les plus concrètes et les plus interpellantes de ce monde.

Jean KAMP

Sous le signe de la Croix ?

dans la perspective prochaine de la Semaine Sainte et de Pâques

Chez les catholiques et les orthodoxes, l'un des premiers gestes religieux que l'on apprend à un enfant est le signe de la croix. Et l'un des premiers commentaires sera, pour les premiers : "Jésus est mort sur la croix pour nous sauver", et pour les seconds : "Jésus est ressuscité" (et nous avec lui).

L'apôtre Paul annonçait Jésus "crucifié, mort et ressuscité... ". Il précisait : "Si le Christ n'est pas ressuscité, vaine est notre foi ! " Et le signe de ralliement des premières générations chrétiennes était le poisson, en grec "ichtus", initiales de "Jésus Christ, Fils de Dieu, Sauveur". Le mot croix était absent de ce sigle.

Quel signe peut marquer notre foi ? Et, puisque le signe de la croix est devenu une référence pour notre Eglise, quel sens lui donner ? Lorsque nous célébrons Pâques, la fête chrétienne par excellence, est-ce sous le signe dominant de la Résurrection et de l'espérance, ou bien peinant sous la charge d'un sacrifice qui nous ancrerait dans la culpabilité et la morosité ?

Le sujet est d'actualité. Depuis la parution, il y a quelques années, de l'ouvrage de Marie Balmory, *Le sacrifice interdit*, de nombreuses interventions soulignent la nécessité de corriger certaines déformations dans la compréhension du message chrétien, nécessité rendue plus urgente par les doutes et questions du monde dans lequel nous vivons.

Les deux traits distinctifs des disciples du Ressuscité sont, selon le Nouveau Testament, l'amour fraternel et le partage du pain. Rappelons qu'au cours du culte protestant, à la suite de la liturgie de la Parole, le ou la pasteur(e) invite les fidèles à s'assembler autour de la table de communion, les protestants ne connaissant pas d'autel sacrificiel. Dérive sectaire, le "crucicentrisme" est dénoncé comme l'une des déviations que rejettent les auteurs du livre récent *"Le Protestantisme"* (publié sous la direction de Michel Dandoy), alors même que Luther optait pour une théologie "de la croix plutôt que de la gloire", expression qui demanderait toute une analyse théologique.

Selon les auteurs de l'ouvrage, le salut de l'humanité ayant été acquis par Jésus sur la croix du Golgotha, celle-ci devient pour certains le point crucial de l'histoire et de l'expérience humaine. Ce "crucicentrisme" est l'insistance quasi obsessionnelle sur la croix et le sacrifice, au détriment de l'ensemble du message chrétien, occultant ainsi la gratuité du salut, la confiance, la joie et

l'amour qui caractérisent la Bonne nouvelle attestée par Jésus, au prix de sa vie. Cette déviation entraîne des troubles comportementaux et s'accompagne parfois d'un littéralisme simpliste engendrant de la "bibliolâtrie", toute phrase de la Bible, soustraite à son contexte, étant jugée décisive.

Croire en Jésus crucifié signifie croire que l'amour est présent dans le monde, plus puissant que le mal, les souffrances et la mort qui accablent l'humanité. Croire en un tel amour signifie croire dans la "miséricorde", c'est-à-dire dans la puissance d'amour et de libération qui étreint le cœur de Dieu. "Ce monde, tel qu'il est aujourd'hui, [...] Dieu l'a tant aimé qu'il a donné pour lui son Fils unique" (cf. Jn 3,16). Tels sont pratiquement les derniers mots du Concile Vatican II, dans son décret sur les prêtres (PO 22).

Le sacrifice est un terme du langage religieux. C'est une offrande rituelle faite à une divinité. "C'est sans doute, selon Bergson, une offrande destinée à acheter la faveur du dieu ou à détourner sa colère", et donc une façon liturgique de s'adresser à lui. Au XVIIe siècle, le mot en est venu à désigner un renoncement ou une privation volontaires. Quand on parle de sacrifice, dans le langage courant, on pense d'abord à quelque chose de pénible à accomplir. Quelqu'un qui a des dettes dira qu'il doit faire le sacrifice de ses vacances à la montagne ou, hélas, le chômeur, privé de salaire, se verra contraint de sacrifier beaucoup de son confort habituel jusque là.

La conception la plus féconde du sacrifice est sans doute celle qu'on peut tirer de la lecture juive de la Torah. En effet, le sang répandu sur les autels n'y a pas la connotation malsaine et morbide, ou au moins ambiguë qu'elle revêt dans notre culture, engendrant fascination et frayeur. Le sang, c'est la vie ; donc si on veut offrir ce qu'il y a de plus précieux, on offre le sang. Le sacrifice des animaux, dans le Premier Testament, ne peut donc être qu'un sacrifice d'action de grâce, dynamique, vivifiant, voire joyeux. Le sacrifice de Jésus s'inscrit dans le droit fil de cette tradition. Nous sommes à sa suite appelés à offrir ce que nous avons de meilleur, jusqu'à notre vie.

Quels que soient les ou les signes conventionnels par lesquels nous manifestons notre foi, ce qui compte, c'est que nos mentalités soient pétries de la Bonne Nouvelle d'une libération, et que nos actes de ressuscités nous donnent l'air d'être "sauvés", pour reprendre à peu près l'expression de Nietzsche. Tel est notre témoignage. Le sacrifice ou la croix sont, pour le chrétien, des passages inévitables sur la route de la résurrection, des renouvellements déclenchés par la poussée de la vie.

Louis FÈVRE (Réseau Résistances)

Olivette Genest, une pionnière !

La théologie fut longtemps un terrain réservé aux hommes. Quelques femmes, pionnières combattantes et opiniâtres, ont pu ouvrir une brèche dans cette citadelle sous protection « virile » ! Ainsi, au Québec, ce sont des communautés religieuses féminines qui ont dû se mesurer aux messieurs de Saint-Sulpice, responsables de la formation théologique au Grand Séminaire, pour que leurs jeunes postulantes puissent cheminer dans des études en théologie. La détermination de ces femmes débouchera sur la création de l'Institut supérieur de sciences religieuses de l'Université de Montréal en 1955, Institut qui se fondera dans la faculté de théologie lorsque celle-ci viendra s'installer sur le campus universitaire en 1967.

La brèche de 1955 ne restera pas un petit trou bien localisé, elle donnera naissance à tout un mouvement. En 1966, la Faculté de théologie de l'Université Laval ouvrira ses portes à ses premières étudiantes : Ghislaine BOUCHER et Olivette GENEST.

Le parcours théologique d'Olivette GENEST ne sera pas anodin ! Docteur en théologie de l'Université grégorienne de Rome, elle deviendra professeur d'exégèse du Nouveau Testament à l'Université de Montréal. Cette sémioticienne aura l'occasion de démontrer sa démarche et son savoir scientifiques dans des articles de fond sur la question du langage religieux, de la représentation des femmes dans le Nouveau Testament et de la catégorie du genre dans la Bible.

La plupart des pionnières qui ont travaillé le thème « Femmes et religions » inscrivent leur démarche dans une perspective féministe. Cette perspective appelle à une déconstruction du savoir traditionnel masculin, à une mise au jour des balises sexistes utilisées en théologie et en sciences religieuses, à une reconstruction du matériel méthodologique pour rendre compte de la réalité plurielle du genre. Olivette GENEST a particulièrement étudié le rôle des femmes dans le Nouveau Testament et la compréhension des ministères. Ses travaux portant sur la catégorie de genre et la critique du langage religieux (1995) éclairent de manière nouvelle la représentation de la différenciation sexuelle dans le langage religieux de la tradition chrétienne. Des théologiens, universitaires masculins, n'ont pas été insensibles à cette démarche et ont accepté le dialogue. On peut en découvrir un exemple parlant dans l'ouvrage publié sous la direction de Gérald CARON, *Des femmes aussi faisaient route*

avec lui. Perspectives féministes sur la Bible (1995), qui reprend les conclusions des travaux du 51e congrès de l'Association catholique des études bibliques du Canada.

À Paris, ces 20 et 21 janvier 2006, Olivette GENEST s'est arrêtée à l'affirmation de Paul VI selon laquelle le Christ a confié seulement aux hommes d'être icône du Christ par le sacerdoce ministériel. Elle a montré combien les citations utilisées sont toujours choisies dans des textes difficiles, telles la question du voile sur la tête (1 Co 11, 2-16) ou la relation homme-femme, parent-enfant, maître-esclave (Eph. 5). Dans le premier cas, il s'agit d'un texte délimité qui ne peut opérer sa signification qu'à l'intérieur de ses propres frontières, à l'opposé de la démarche romaine qui y cherche une signification globalisante. Dans le second cas, la soumission trouve son point de départ dans une métaphore nuptiale, métaphore bien ancrée dans la Bible, qui est décodée de manière littérale pour donner des principes concrets. Or, Paul emploie plusieurs métaphores pour dire la vie de foi, et il n'a jamais privilégié ou absolutisé l'une au détriment de l'autre.

Par d'autres petites touches, la conférencière montre combien il est absurde d'encore affirmer que Jésus n'était suivi que par des hommes. Ainsi, lorsque des femmes sont saisies d'effroi devant le tombeau vide, il leur est dit : « Rappelez-vous comment il vous a parlé, quand il était encore en Galilée [...], et elles se souvinrent de ce qu'il avait dit » (Lc 24, 6-7).

De même, le croyant honnête qui veut bien oublier tous les filtres de lecture imposés par une certaine gent religieuse masculine, ne peut voir dans la Cène (dont la non-description par Jean est une protection contre des lectures littérales des synoptiques) que l'organisation du sacerdoce commun (1 P 2, 9).

Olivette GENEST nous a laissé, lors de son passage à Paris, un petit goût de trop peu, mais aussi et surtout, un arrière-goût de qualité, de sérieux et de courage dans son travail de transformation des discours et des pratiques.

Philippe LIESSE (Evangile sans frontières)

Le Royaume de Dieu ...

Il me paraît de plus en plus que nos discours d'Église ou de communautés chrétiennes négligent cette réalité si présente dans les paroles et les actes de Jésus. Voici donc quelques réflexions.

1 L'annonce du Royaume de Dieu

1.1. Les mots pour le dire

Dans les évangiles, plusieurs expressions sont équivalentes : Royaume ou Règne de Dieu, Royaume ou Règne des Cieux. La toute première annonce de ce Royaume ou Règne me semble dite d'une manière jubilante : "Le temps est accompli, le Règne de Dieu s'est approché. Convertissez-vous et croyez à cette Bonne Nouvelle." Mc 1, 14-15. Cette heureuse nouvelle est essentielle pour Jésus. Il ne cessera de la répéter. Notamment par de multiples paraboles il invitera à la découvrir et il invitera ses disciples à en être aussi les messagers. Ainsi, en Lc 10, 1-11, l'envoi des 72 disciples.

Nous voyons que ce discours de mission vise des personnes, puisqu'il s'agit d'aller dans les "maisons", là où elles demeurent, et d'y souhaiter la paix, c'est-à-dire la semer, la faire naître.

Et qu'il vise aussi la société : "entrer dans les villes". Il s'agit d'atteindre les collectivités. L'objectif est double : guérir les malades et annoncer la venue du Royaume.

1.2. Guérir. Chacun sait qu'il n'y a pas que des maladies physiques et handicaps. Il y a aussi des maladies psychologiques, morales, spirituelles et surtout des maladies sociales, comme inégalités, injustices, exclusions, racisme, manque d'emploi, etc. Aujourd'hui nous savons combien ces maladies sont interdépendantes. La guérison suppose donc aussi des changements de société, qui améliorent le climat social.

1.3. Et annoncer. Ce n'est qu'après avoir manifesté la bonne nouvelle en acte, par la paix et la guérison que vient la Parole qui en donne le sens profond : "Le Règne de Dieu est arrivé jusqu'à vous." Si paix et guérisons se réalisent, c'est le signe de la venue du Royaume, ici et maintenant. Ainsi un geste de paix ou de pardon, un sourire, un droit conquis, le vote d'une loi sociale, des élections démocratiques au Congo, etc. etc. c'est chaque fois signe que le Règne de Dieu est arrivé, ici, maintenant.

1.4. Quelques réflexions sur ce discours

* Négativement. À aucun endroit dans ce discours de mission, Jésus ne parle de créer une communauté chrétienne, de faire naître l'Église, de baptiser.

* Positivement, il est question d'apporter paix et guérison, d'améliorer la vie des personnes et des collectivités, de rendre ce monde plus humain ! C'est vers un tel monde, ici et maintenant, que Jésus demande de concentrer les efforts missionnaires.

* Cela veut dire aussi : mettre en place des structures de paix et de guérison, qui tiendront ce qu'elles tiendront, sachant que l'échec est toujours à envisager...

* Ce Royaume est essentiellement éphémère, toujours à recommencer. Il est si fragile, il dépend tellement de la bonne volonté des hommes. Les meilleures lois sociales peuvent être rabotées au nom d'une "saine gestion économique". Une maladie peut reprendre, comme une injustice, etc.

2 Un Royaume qui rend heureux : Les Béatitudes

Selon Matthieu 5, 3-5, le premier grand discours de Jésus, "Sermon sur la montagne", commence par une proclamation joyeuse : Heureux les cœurs de pauvre, le Royaume de Dieu est à eux ! Pas l'Église, le Royaume ! Heureux aussi les doux et les affligés. Dans ces trois premières béatitudes, se trouvant aussi en Luc 6, 20-21, je vois avant tout une exclamation de joie de Jésus. Ne vient-il pas d'annoncer que le Royaume de Dieu s'est approché ? Et voilà qu'il le voit dans la vie de pauvres, de petits, des malmenés de Galilée. Ces personnes ne sont pas meilleures que les autres, bien sûr, mais sont en situation de souffrance. Eh bien, quelle chance pour eux ! La chance étant non pas d'être dans l'épreuve, évidemment, mais que leur épreuve les entraîne à chercher du secours et donc à entrer en relations personnelles avec d'autres, avec Dieu. Demander de l'aide, entrer en relation : signes du Royaume.

Et c'est pareil dans la deuxième partie des béatitudes, en Mt 5, 7-9. Ce qui fait la chance de ces miséricordieux, de ces purs, de ces artisans de paix c'est que leurs attitudes les poussent à être en relation, notamment avec ceux qui souffrent, donc avec Dieu.

3 Le Royaume présenté en paraboles

3.1. La plupart des paraboles (en Mt 13) évoquent une réalité fragile au cœur de ce monde. Une réalité fragile, infiniment discrète et même cachée (semence, levain, trésor, perle, filet). Réalité lente, très lente à évoluer, elle ne bouscule rien, n'écrase rien. Pourtant il y a en elle une force insoupçonnée, telle qu'elle finira par l'emporter. Un jour, "à la fin", cette force va se manifester (l'épi plein

de grains, le moutardier devenu grand, la pâte levée, le trésor et la perle trouvés, les bons poissons triés) mais en attendant elle est mélangée à des forces contraires (ivraie, le filet) qui, le plus souvent, semblent les plus fortes.

3.2. Une réalité qui ne s'impose pas

Le Royaume est insaisissable, discret sans frontières claires. Pour se rendre compte de sa présence, il faut des yeux prêts à le voir, des oreilles prêtes à l'entendre, un cœur prêt à l'accueillir. Et l'intelligence intellectuelle n'a rien à voir là-dedans. Ce Royaume apparaît en effet discrètement dans le monde et dans l'Église dès que la Parole (ou pour celles et ceux qui ne se reconnaissent pas du Christ, la "conscience") est reçue, accueillie, écoutée, concrétisée. Alors naissent des espaces fragiles de liberté, de paix, de justice, de guérison, de prière. Espaces fragiles, qui vont, qui viennent, qui naissent, qui meurent... Mais qui un jour vont gagner, promet Jésus.

3.3. Une réalité qui déborde l'Église

Cette réalité ne se confond ni avec l'Église, ni avec les communautés chrétiennes, qui sont bien visibles, avec des frontières, une organisation, des lois, une autorité, dans la durée, etc. Cette réalité ne se confond pas non plus avec le monde, plein de violences.

3.4. Et l'Église ?

Ce que nous pouvons espérer et ce à quoi, comme chrétiens, nous sommes invités à travailler c'est que l'Église et les communautés chrétiennes soient au service du Royaume. En y travaillant eux-mêmes, en participant à des initiatives venues d'autres, quels qu'ils soient, en aidant à discerner sa présence

4 Les lieux du Royaume de Dieu

En Lc 17, 20-21, les pharisiens demandent à Jésus : "Quand donc vient le Règne de Dieu?" Il répond : "Le Règne de Dieu ne vient pas comme un fait observable. On ne dira pas : "Le voici" ou "Le voilà". En effet le Règne de Dieu est parmi vous." Autre traduction possible : il est en vous. Le Royaume n'est donc pas situé dans un lieu, que ce soit le temple, une église, un lieu "sacré". Jésus se retrouve plutôt sur les routes, allant vers, traverse les places, passe dans des maisons, s'assied au bord du lac, va en mer...

Henri WEBER